



Description et champ d'application du prix

Prix d'excellence HERA

Higher Education and Research Awards for Future Generations

Un programme de la Fondation pour les Générations Futures



En partenariat avec



Description du prix

Le *HERA Award Sustainable Education* est un **prix annuel doté de 2 500 euros**. Il valorise et récompense des mémoires ou travaux de fin d'études de niveau master qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques liées à l'éducation au développement durable. Il s'agit plus concrètement de travaux qui contribuent à faire évoluer les pratiques et les contenus d'enseignement qui « procure[nt] aux apprenants de tous âges les connaissances, les compétences, les valeurs et le pouvoir d'action nécessaires pour relever des défis mondiaux interconnectés comme le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation non durable des ressources et les inégalités [sociales, économiques...] »¹. Ces travaux portent sur « les dimensions cognitives, socio-émotionnelles et comportementales de l'apprentissage et englobe[nt] le contenu et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement d'apprentissage lui-même »².

Ce prix s'adresse principalement aux étudiant·es et jeunes diplômé·es issu·es des sciences de l'éducation et des masters en enseignement (liste non exhaustive).

Pourquoi est-il fondamental que les nouvelles générations reçoivent une éducation qui intègre les différentes dimensions d'un développement soutenable ?

Les modes de vie actuels entraînent une consommation excessive des ressources naturelles, qui produisent de nombreux déchets, génèrent une pollution massive, créent et renforcent des inégalités socio-économiques, engendrent des problèmes de santé (physiques ou psychologiques), etc. Pour construire une société soutenable, tous ses acteurs (publics, privés et de la société civile) devraient avoir accès à une éducation générale et de qualité, pour faire évoluer la société vers des réflexions et comportements plus durables. Cette transition concerne autant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux que de gouvernance. Dans chacun de ces domaines, c'est l'éducation qui jouera un rôle clé pour former celles et ceux qui construiront un monde plus soutenable.

« Un développement durable pour tous les pays n'est véritablement possible que grâce à des efforts intersectoriels globaux qui commencent par l'éducation. » UNESCO

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être recevable, le mémoire (de niveau master³) doit avoir été défendu dans une université ou haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec un grade de distinction minimum, durant la période mentionnée dans le règlement de l'édition en cours.

Ce prix annuel s'adresse principalement aux étudiant·es et jeunes diplômé·es issu·es des sciences de l'éducation et des masters en enseignement. Les candidatures issues d'autres

¹ Ajouté par la Fondation.

² Source : <https://www.unesco.org/fr/education-sustainable-development/need-know>.

³ Les mémoires de fin d'études de niveau master complémentaire ou master de spécialisation ne sont pas éligibles. C'est-à-dire, sont exclus les masters accessibles uniquement aux titulaires d'un master universitaire ou assimilé.

filières seront acceptées pour autant qu'elles répondent aux critères d'éligibilité (voir règlement de l'édition en cours).

Attention : il existe également d'autres HERA Awards (Sustainable Behaviour, Sustainable Health...). La Fondation pour les Générations Futures se réserve le droit d'attribuer, dans l'intérêt du ou de la candidat-e, une candidature à un autre prix, si elle estime que la candidature convient mieux pour ce prix.

Le jury vise à distinguer les dossiers candidats qui répondent le mieux aux trois critères suivants :

- ❖ Répondre au plus près et de manière soutenable à un enjeu majeur pour la société ;
- ❖ Adopter une approche systémique, à 360°, propre à un mode de développement soutenable ;
- ❖ Faire preuve d'« innovation soutenable », en faisant avancer au plus loin les pratiques, la connaissance ou la réflexion en matière de développement soutenable.

Enjeux majeurs pour la société

Les mémoires de fin d'études devront avoir investigué et contribué à apporter des réponses soutenables à un ou plusieurs des enjeux fondamentaux de développement soutenable auxquels nos sociétés font face, conceptualisés autour des 17 Objectifs de Développement Durable définis par le *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, adoptés lors du sommet historique de l'ONU en 2015 (<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>).

Approche systémique, à 360°

Le développement soutenable représente un défi pour l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la production de connaissances en général : il met en avant l'intégration d'éléments en interactions complexes, là où la science moderne et les disciplines traditionnelles se sont attachées à démultiplier la décomposition des objets de recherche, débouchant sur des savoirs spécialisés.

Ainsi, le mémoire de fin d'études se caractérisera par une approche intégrative, systémique, à 360°, dans le traitement de l'objet d'étude : formulation des questions de recherche, choix des données à analyser, analyse ou développement du projet, formulation des conclusions. Cette approche systémique se positionnera autant que possible par rapport à l'intégration des 4 dimensions du développement soutenable (« 4 P ») : l'environnement (*planet*), le social (*people*), la prospérité (*prosperity*) et la participation (*participation*).

L'approche systémique peut donc se manifester par la mobilisation d'une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire, intrinsèquement dans le sujet étudié, par la définition même de la question de recherche, par les méthodologies mobilisées émanant de champs disciplinaires variés, par l'impact des résultats obtenus ou les perspectives de développement du travail.

Des exemples de points d'attention généraux et adaptés au domaine de l'éducation sont présentés ci-dessous pour chacune de ces 4 dimensions (cf. « Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »).

Innovation soutenable

Le mémoire devra avoir débattu ou proposé une alternative innovante et soutenable par rapport aux modes classiques actuels « non soutenables » d'action et/ou de cadre de réflexion. Si une alternative n'est pas encore imaginable, les conditions de la recherche d'une telle alternative devront avoir été étudiées.

Cette innovation peut concerner le sujet traité ou l'approche adoptée. L'auteur·ice du mémoire n'est pas nécessairement producteur·ice de l'innovation, mais peut s'y pencher de manière critique et systémique.

Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable au domaine de l'éducation

Important !

Il n'est pas attendu que les mémoires présentés rencontrent l'ensemble des préoccupations présentées ci-dessous. Ils sont à envisager comme des points d'attention potentiellement pertinents dans un mémoire qui veut intégrer les différentes dimensions du développement soutenable par rapport au domaine de l'éducation. Ils ne sont évidemment pas exhaustifs ni tous d'égale pertinence pour le traitement d'un objet d'étude particulier.

L'humain (*People*)

L'impact sur le bien-être des êtres humains, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés (non exhaustifs) : responsabilité sociale et éthique, accessibilité au plus grand nombre, équité sociale et solidarité, intégration, lutte contre la paupérisation, santé, cadre de vie, éducation et formation, amélioration des liens sociaux et convivialité...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'éducation au développement durable, notamment :

Contenu de l'enseignement :

- ❖ Sensibilisation des apprenant·es aux comportements durables ;
- ❖ Responsabilisation face aux enjeux des inégalités sous toutes leurs formes (sociales, économiques, culturelles, etc.) ;
- ❖ Éducation aux enjeux sociétaux liés aux systèmes alimentaires (alimentation saine, malnutrition, accès à une alimentation de qualité, modèles agricoles, etc.) ;
- ❖ Éducation aux enjeux sociétaux liés à la santé physique (qualité de l'air, cadre de vie, accès à des soins de qualité, etc.) ;

Environnement/cadre de l'enseignement :

- ❖ Réduction des inégalités (sociales, économiques, culturelles, etc.) et respect de la diversité face à l'apprentissage ;
- ❖ Influence et ouverture des professeur·es au développement durable (études des freins et des leviers) ;
- ❖ Conditions matérielles (salaire, environnement, horaires, etc.) de la mise en place d'un enseignement du développement durable ;
- ❖ Accès des enseignant·es à une formation continue de qualité en matière d'EDD et valorisation de ce type d'apprentissage ;
- ❖ Certification des compétences d'EDD des enseignant·es ;
- ❖ Assurer la résilience et le bien-être psychologiques et physiques des apprenant·es et des enseignant·es ;
- ❖ Accessibilité (financière, géographique) à un enseignement du DD de qualité tant pour les apprenant·es que pour les enseignant·es ;
- ❖ Mutualiser les ressources pédagogiques entre professeur·es, administration scolaire et étudiant·es (partage de documents et de connaissances sans compétitivité).

Méthode d'enseignement :

- ❖ Sensibilisation à des / ou adoption d'approches pédagogiques innovantes ;
- ❖ Pédagogie axée sur la mise en action et les démarches constructives pour répondre aux enjeux de société.

L'environnement (*Planet*)

L'impact sur l'environnement pris au sens large, aux niveaux local et global, à court, moyen et long terme.

Exemples de questionnements clés : éco-efficience / impact limité ou positif sur l'environnement et le cadre de vie, climat & gaz à effet de serre, utilisation rationnelle de l'énergie, respect de la nature, sa biodiversité et ses ressources, prévention et gestion des déchets et pollutions, utilisation raisonnée de l'espace ...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'éducation au développement durable, notamment :

- ❖ Éducation aux causes et aux conséquences des activités humaines passées, actuelles et futures sur la planète et ses habitant·es (changements climatiques, limites planétaires, croissance économique, gaz à effet de serre, pollution, perte de la biodiversité, santé, paix, ...) ;
- ❖ Sensibilisation à l'impact des modes de vie sur le climat et la biodiversité (eau, énergie, alimentation, matériel, transports, circuits courts, activité physique, loisirs, habillement, utilisation des ressources, etc.) ;
- ❖ Sensibilisation, préparation et outillage à la transition écologique ;
- ❖ Développement des connaissances et des compétences pour protéger la faune et la flore aquatiques et terrestres ;
- ❖ Promotion de la consommation responsable ;
- ❖ Gestion responsable des déchets (recyclage, gaspillage) ;
- ❖ Promotion d'une énergie durable, propre et abordable et des modes de vie « verts » ;
- ❖ Sensibilisation aux injustices environnementales ;
- ❖ Sensibilisation aux enjeux environnementaux liés aux technologies « vertes » ;
- ❖ Méthodes pédagogiques qui permettent de reconnecter les apprenant·es avec leur environnement naturel et avec le vivant ;
- ❖ Adaptation de l'environnement d'apprentissage (école du dehors, éco-gestion des écoles, outils et ressources, etc.).

La prospérité (*Prosperity*)

L'impact économique et la prospérité au sens large, c'est-à-dire tout ce qui permet de maintenir durablement les ressources économiques (monétaires ou non monétaires...), des personnes/organisations et de la collectivité.

Exemples de questionnements clés : approche en coût global et viabilité économique sur le long terme, flexibilité par rapport aux évolutions futures, performance au niveau collectif et pas seulement individuel, utilisation de modèles de financement innovants, transparence des

finances et coûts, diversité de financement / autonomie financière, éventuels échanges non monétaires complémentaires (trocs, dons, volontariat) et clarté des comptes, autonomie, solidité par rapport à une évolution des conditions économiques (taux d'intérêt, taxes, inflation)...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'éducation au développement durable, notamment :

- ❖ Enseignement critique de la consommation (croissance économique, greenwashing, etc.) ;
- ❖ Enseignement des modes de production et de consommation qui se positionnent comme alternatives au modèle dominant de la croissance économique (circuits courts, de commerces de proximité, entreprises qui pratiquent la RSE, etc.) ;
- ❖ Financement pérenne de la formation continue des enseignant·es, formateur·ices et animateur·ices au développement durable (recherche de financement et de ressources humaines) ;
- ❖ Étude de modèles innovants de financement de l'enseignement ;
- ❖ Évolution et adaptation de l'enseignement du DD en fonction des ressources planétaires et des besoins du vivant.

La gouvernance participative (*Participatory governance*)

Tout ce qui touche à la manière de procéder pour la prise de décisions, à la participation de chacun·e, aux enjeux de démocratie : qui est écouté, qui décide, qui agit, qui bénéficie, qui est affecté par les conséquences.

Exemples de questionnements clés : transparence et pédagogie, prise en compte des besoins et aspirations de toutes les parties, gestion pacifique des conflits...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'éducation au développement durable, notamment :

- ❖ Méthodes pédagogiques qui favorisent le travail collectif ;
- ❖ Éducation/sensibilisation aux enjeux de gouvernance globaux et locaux (conflits, régimes politiques, géopolitique, etc.) ;
- ❖ Formation de citoyen·nes engagé·es, prenant part aux décisions politiques les concernant ;
- ❖ Intégration de l'EDD dans les politiques et les cadres d'éducation (programmes, référentiels notamment) des gouvernements pour qu'elle soit pérenne ;
- ❖ Freins et leviers quant à la motivation des apprenant·es, des enseignant·es, des politiques, des scientifiques, des citoyen·nes à apprendre/transmettre les notions de développement durable aux générations actuelles et futures ;
- ❖ Analyse des freins et des leviers à l'application de l'EDD au sein des établissements scolaires et de formation ;
- ❖ Analyse des modes de gouvernance et modalités de prise de décisions au sein de l'environnement d'apprentissage (école, centre de formation, etc.) et de leur impact sur l'apprentissage ;

- ❖ Analyse de l'impact sur l'apprentissage du travail en équipe / par projet (apprenant·es, enseignant·es, directions, politiques, scientifiques) ;
- ❖ Participation de l'apprenant au contenu et à l'environnement de son apprentissage ;
- ❖ Implication et/ou engagement de tous les acteur·ices de l'éducation dans l'EDD (parents d'élèves notamment) ;
- ❖ Participation des apprenant·es à des initiatives citoyennes et de solidarité, aux besoins démocratiques du pays/de la région ;
- ❖ Promotion des valeurs de paix, de justice, d'inclusion et de collaboration dans les enseignements.